



## Meyer Loetscher Anne, Seewer Bojan Konstantin

Horaires atypiques : un casse-tête pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

Cosignataires : 12

Réception au SGC : 12.02.25

Transmission au CE : \*12.02.25

### Dépôt et développement

Plusieurs professions nécessitent des systèmes de garde adaptés aux horaires atypiques. Ces métiers impliquent souvent du travail de nuit, en soirée, les week-ends ou des horaires irréguliers.

Les parents doivent user de créativité pour trouver une façon d'harmoniser leur vie familiale à leurs conditions de travail. En réduisant leur temps de travail ou en ajustant leurs horaires, ils tentent de maximiser leur présence à la maison. Néanmoins, lorsqu'un couple choisit de se croiser pour gérer ses horaires de travail et maximiser sa présence à la maison, cela peut avoir des conséquences sur la relation. Résultat : stress et conflits sont souvent au rendez-vous, ce qui pousse parfois le couple à quitter la profession.

Une autre option fréquemment adoptée est l'implication des grands-parents qui, bien que souvent eux-mêmes actifs professionnellement, choisissent parfois de diminuer leurs heures de travail pour offrir leur soutien à la famille.

La conciliation famille-travail est sur toutes les lèvres mais, pour en profiter, encore faut-il entrer dans le moule. Si les parents aux horaires fixes font déjà face à certains défis, ceux aux horaires non conventionnels et variables pâtissent d'un manque de services criant.

Les secteurs concernés sont souvent des secteurs où la pénurie du travail est plus forte. Il faut donc agir maintenant ! Il s'agit des secteurs suivants :

- > secteur de la santé
- > sécurité et secours
- > secteur du social
- > transport et logistique
- > hôtellerie, restauration et commerce
- > industrie et production
- > médias et communication
- > agriculture

Pour ne citer qu'eux.

Ces professions, essentielles à la société, engendrent souvent des contraintes familiales importantes, d'où la nécessité d'avoir des solutions de garde adaptées aux horaires irréguliers, abordables en termes financiers et de proximité.

Certes, le Canton de Fribourg propose le service de la Croix rouge qui répond essentiellement aux besoins de garde d'urgence et « La stratégie pour la petite enfance » souligne la pertinence d'améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, en particulier pour les horaires atypiques, sans pour autant émettre des pistes.

---

\*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Ce postulat veut mettre la lumière sur un problème qui nécessite une réponse concrète et sans attendre pour lutter, entre autres, contre la pénurie du personnel dans des domaines essentiels à la société. Après des recherches, il s'avère que plusieurs pistes sont possibles, soit en aide aux structures, soit en aide aux familles.

### **1. Soutien aux structures d'accueil**

Les crèches n'étendent généralement pas leurs horaires de garde pour plusieurs raisons, notamment :

- > les salaires en dehors des horaires standards (soirée, nuit, week-end) sont souvent plus élevés, rendant le modèle difficilement rentable ;
- > bien que certains parents aient des horaires atypiques, la demande reste souvent insuffisante pour justifier l'ouverture prolongée des crèches ;
- > étendre les horaires signifie que les enfants pourraient passer des journées très longues en collectivité, ce qui peut être fatigant et peu adapté à leur développement ;
- > il existe peu d'avantages financiers pour encourager l'ouverture prolongée des structures d'accueil.

Quelles options ? (liste non exhaustive)

- > un développement des accueillantes en milieu familial ou des gardes d'enfants à domicile agréées
- > des initiatives comme les garderies d'urgence (ex. "Chaperon Rouge")
- > des crèches organisées au sein d'entreprises ou en partenariat avec elles
- > le développement des crèches existantes dans les établissements de droit public dotés de la personnalité juridique (type HFR)
- > si la demande pour des horaires atypiques devient plus forte, les crèches pourraient être amenées à adapter leur fonctionnement à l'avenir, à condition de trouver un modèle économiquement viable.

Mesures possibles mais d'autres existent sans doute aussi :

- > subventions pour des crèches à horaires étendus : encourager et financer des structures qui proposent des gardes en soirée, tôt le matin ou le week-end
- > soutien aux accueillantes familiales : encourager et mieux rémunérer ces professionnelles qui peuvent accueillir des enfants en dehors des horaires de crèche
- > soutien financier par une déduction ou des allègements aux entreprises, aux établissements de droit public dotés de la personnalité juridique et aux institutions qui ont une crèche interne
- > mise en place de plateformes de mise en relation : faciliter l'accès à des solutions de garde adaptées via des outils numériques centralisés.

### **2. Aides financières pour les familles**

Dans les structures, la norme est d'avoir des horaires fixes. Néanmoins, et pour autant qu'il y ait de la place, les crèches acceptent le placement d'enfants à horaires irréguliers, en « halte-garderie ». Celui-ci n'est pas soumis au même règlement de subventionnements. Le tarif est donc plus cher.

Mesures possibles, mais d'autres existent sans doute aussi :

- > augmentation des subventions pour les familles aux horaires atypiques : offrir des aides spécifiques pour le financement des crèches, des gardes à domicile ou d'accueil en milieu familial aux horaires décalés ;
- > allègements fiscaux : déductions plus importantes pour les frais de garde des enfants dont les parents ont des horaires non conventionnels.

### **3. Sensibilisation et reconnaissance des besoins spécifiques**

Mesures possibles, mais d'autres existent sans doute aussi :

- > campagnes d'information : faire connaître les différentes solutions de garde disponibles et sensibiliser les acteurs économiques et sociaux aux enjeux des horaires atypiques.

**Par ce postulat, nous demandons d'étudier la pertinence, la faisabilité et l'estimation de coûts de mesures** indiquées ci-dessus. La liste n'étant pas exhaustive, elle peut être complétée. **Le but est de cibler en priorité les métiers où la pénurie de professionnels est forte.**

---